

# Assemblée Générale Extraordinaire 2023 de l'AAPPMA de Sanguinet



Vendredi 1er mars 2024 à 18h00

Salle La Bergerie - ESPACE GEMME

*30 Personnes présentes et M. Fabien Lainé Maire de  
Sanguinet, Carmen Thiérot Adjointe à l'environnement*

# ORDRE DU JOUR

- ▶ **Modification des Statuts des AAPPMA**

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,  
Vu le [code de l'environnement](#), notamment ses articles L. 434-3, L. 434-5, dans sa rédaction résultant de l'[article 87 de la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020](#) d'accélération et de simplification de l'action publique, et R. 434-29 ;  
Vu l'arrêté du 16 janvier 2013 fixant les conditions d'agrément et les statuts types des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique ;  
Vu l'avis de la Fédération nationale de la pêche et de la protection du milieu aquatique en date du 11 mai 2023,  
Arrête :

- **Article 1**

Le modèle de statuts des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique annexé à l'arrêté du 16 janvier 2013 susvisé est modifié comme suit :

1° L'article 2 est complété par deux alinéas ainsi rédigés :

« La cotisation statutaire est le montant dû par le pêcheur pour son adhésion à l'AAPPMA.

« La cotisation statutaire fédérale est le montant dû par une AAPPMA pour son adhésion à la fédération départementale. » ;

2° A l'article 7 :

a) Le point 1 est remplacé par deux alinéas ainsi rédigés :

- ▶ « 1. S'affilier à la fédération départementale du département dans lequel elle est agréée.  
« La cotisation statutaire fédérale définie à l'article 1er est perçue directement par le biais du site Internet d'adhésion géré par la Fédération nationale. Elle est due par l'association, proportionnellement au nombre de ses membres. Son montant, modulé en fonction de la catégorie de membre à laquelle appartient l'adhérent, est fixé annuellement par le conseil d'administration de la fédération départementale. » ;
  
- ▶
  - b) Le point 2 est supprimé ;
  - c) Le point 4 est remplacé par un alinéa ainsi rédigé : « 4. Gérer un réseau de distribution de cartes de pêche et mettre à disposition des assortiments migrateurs, documents d'information des pêcheurs, ou tout autre élément utile, conformément à un dispositif d'organisation arrêté par le conseil d'administration de la fédération départementale. » ;
  - d) Au point 6, les mots : « N'effectuer des dépôts de cartes de pêche » sont remplacés par les mots : « Ne délivrer des cartes de pêche » ;
  
- ▶ 3° Après l'article 19, il est inséré un article 19 bis ainsi rédigé :  
  
« Art. 19 bis. -Le conseil d'administration statue sur le principe et les modalités de recours aux conférences téléphoniques ou audiovisuelles, pour les assemblées générales, les réunions du conseil d'administration et du bureau.  
« En cas de recours à la conférence téléphonique ou audiovisuelle, les membres participant ou votant à distance sont réputés présents. Ils sont avisés par tout moyen des conditions dans lesquelles ils pourront exercer l'ensemble des droits attachés à leur qualité. Les décisions sont alors régulièrement prises. » ;
  
- ▶
  - 4° A l'article 22, le quatrième alinéa est supprimé ;
  - 5° A l'article 38, au dernier alinéa, les mots : « les rapports des comptabilités de la redevance pour protection du milieu aquatique prévue à l'[article L. 213-10-12 du code de l'environnement](#) et des fonds propres de l'association » sont remplacés par les mots : « les rapports de la comptabilité des fonds propres de l'association ».

# Modification des statuts

# VOTE

**Approuvé à l'unanimité des Présents**

# Assemblée Générale 2023 de l'AAPPMA de Sanguinet



Vendredi 1er mars 2024 à 18h00

Salle La Bergerie - ESPACE GEMME

# ORDRE DU JOUR

- ▶ **Le mot du Président**
- ▶ La pêche en France et dans les Landes
- ▶ Rapport d'activité de l'année 2023
- ▶ Rapport financier 2023
- ▶ Perspectives et Projets 2024
- ▶ Informations



AAPPMA DE SANGÜINET

PÊCHE

# ORDRE DU JOUR

- ▶ Le mot du Président
- ▶ **La pêche en France et dans les Landes**
- ▶ Rapport d'activité de l'année 2023
- ▶ Rapport financier 2023
- ▶ Perspectives et Projets 2024
- ▶ Informations



PÊCHE



# 2023

# 1 516 828

## pêcheurs

dont :

### 3452

pêcheurs amateurs  
aux engins et aux filets

### 351 918

jeunes de moins de 18 ans

### 109 500

femmes



# 620 000 km

de cours d'eau\*

# 623 000 ha

de plans d'eau\*

# 115

espèces de poissons  
d'eau douce  
en métropole\*\*

\* en France métropolitaine et outre-mer  
- source IGNF / BD CarTHAgE®

\*\* source inventaire INPN

# 12 164 806 €

d'aide à l'emploi

soit **371** postes

# Indicateurs clés

L'impact économique de la pêche associative de loisir en France dépasse **2 MILLIARDS D'EUROS**

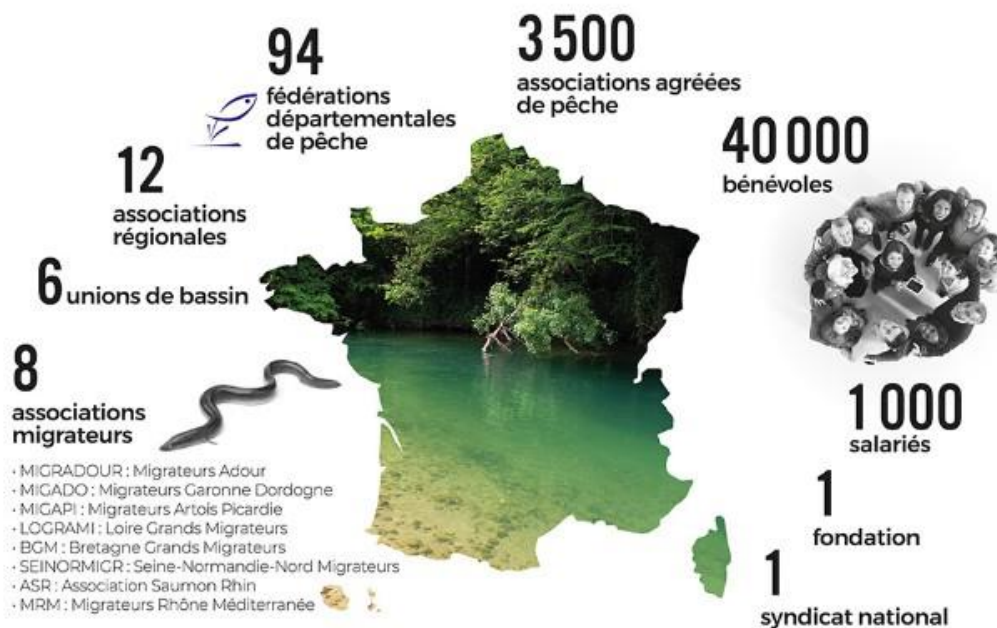
**IMPACT INDIRECT**  
340 M€  
ensemble des fournisseurs d'activité

**IMPACT CATALYTIQUE**  
390 M€  
activité économique liée aux dépenses entourant la pratique de la pêche sans faire partie de sa filière directe ou indirecte

**IMPACT INDUIT**  
510 M€  
impact lié aux salaires versés aux employés des activités directes et indirectes

**IMPACT DIRECT**  
790 M€  
matériel de pêche, nautisme, adhésions, aquaculture, pisciculture...

Source : étude BIPE, 2014





# ZOOM sur la Pêche dans le Département des Landes

La pêche en 2023 c'est + de **25 000 pratiquants avec carte de pêche sur l'année !!!!**

**14 822 Adhérents Statutaires, + 8 285 mineurs dont 5 424 enfants de – 12 ans.**

**+ 12 000 pêcheurs extérieurs au département**

**Ce qui fait de la Pêche le premier loisir du département**

**Impact économique annuel : 25 millions d'euros**

# ORDRE DU JOUR

- ▶ Le mot du Président
- ▶ La pêche en France et dans les Landes
- ▶ **Rapport d'activité de l'année 2023**
- ▶ Rapport financier 2023
- ▶ Perspectives et Projets 2024
- ▶ Informations



PÊCHE

# Rapport d'activité de l'année 2023

## ACTIVITÉ DU CA

- ▶ 2 réunions de bureau;
- ▶ 12 Conseils d'administration;
- ▶ 10 réunions diverses;
- ▶ 60 Réunions FD40 et institutions pour André LESAGE.
- ▶ 6 CA FD40 pour Thierry Marchand Administrateur
  - <https://www.aappmasanguinet.com>

# Rapport d'activité de l'année 2023

## Travaux

- ▶ 3 lâchers de truites, alevinage en gardons;
- ▶ Entretien Moulette et Gourgue;
- ▶ Nettoyage de l'étang de l'espace Gemme (ST);
- ▶ Confortement des berges et barriérage;
- ▶ Mise en place de frayères en février 2023 ;
- ▶ ETC.....



# Rapport d'activité de l'année 2023

## Animations - Manifestations

- ▶ 1 semaine pédagogique avec l'Ecole maternelle du 1er au 6 juin 2023 (200 enfants);
- ▶ Vide grenier des Usagers du port
- ▶ Restauration du festival de Jazz
- ▶ Rencontre inter-APN
- ▶ Colloque conseil municipal
- ▶ Séminaire Décathlon-Caperlan
- ▶ Animations pêches estivales
- ▶ Atelier Pêche Nature





# Rapport d'activité de l'année 2023

## ATELIERS PÊCHE NATURE

Objectifs :

- ▶ Former les jeunes, de 7 à 16 ans, à toutes les techniques de pêche ;
- ▶ Leur apporter la connaissance et le respect de notre environnement ;
- ▶ Développer leur conscience d'éco-citoyen ;
- ▶ Epanouir leur esprit critique ;
- ▶ arriver à l'autonomie des jeunes pêcheurs dans les différents types de pêche.

# Rapport d'activité de l'année 2023

## Atelier Pêche Nature



Bilan saison 2022/2023

## Alternance entre la théorie et la pratique



répartis-en 2 groupes



## Plusieurs techniques de pêche abordées



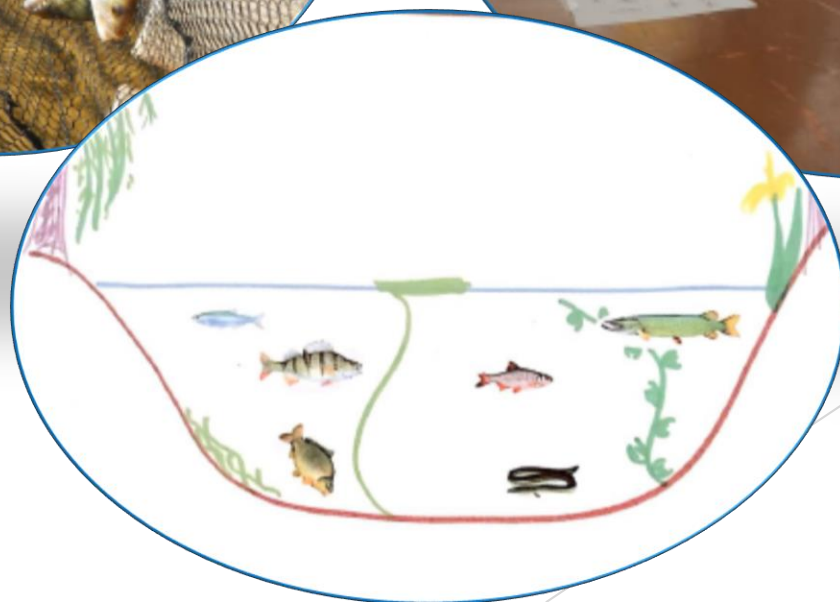
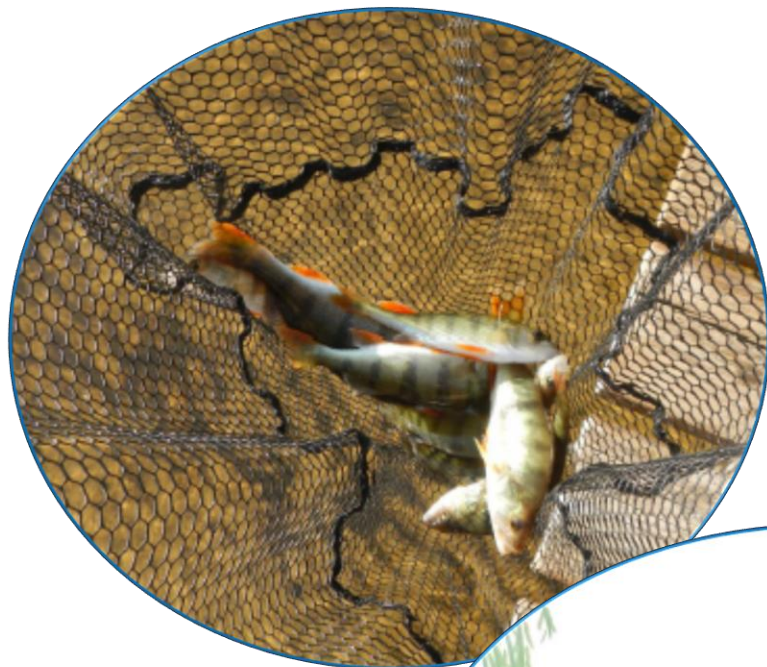
# Journée avec le CRESS



## Pêches des Carnassiers Leurres et Appâts Naturels



# Découverte des poissons et de l'environnement



## Quelques chiffres :

- De 4 à 8 bénévoles présents à chaque séance
- 1 Moniteur Pêche diplômé d'Etat
- 35 enfants inscrits en 2022/2023 âgés de 6 à 12 ans
- 28 séances réalisées





## 2 ème Rencontre Inter-APN

- ▶ APN de Mimizan et Sanguinet
  - ▶ 40 enfants présents, 40 encadrants et parents
  - ▶ Organisation Sanguinet, Mimizan et FD40



# Rapport d'activité de l'année 2023

## Animations - Manifestations

- ▶ Animations pêche en juillet et Août avec Le CiMAP
  - ▶ 17 Matinées pour 179 participants
  - ▶ 161 mineurs et 18 adultes



# Rapport d'activité de l'année 2023

## Garderie

- ▶ 1134 contrôles effectués par la garderie particulière et la garderie Fédérale sur notre territoire.
- ▶ 12 PV/18 avertissements sur Sanguinet
- ▶ Pas de tir de cormorans (décision ministérielle).

# Garderie

AAPPMA DE SANGUINET GPR/GPP 2023																										
SURVEILLANCE			FEDERATION				GPP AAPPMA			autres	PÊCHEURS				procès-verbaux											
bord	bateau	de nuit	DL	SD	SC	VR	Wil	Noël	Fred		total	extérieur	PV	AV	PSC		réserve		fermeture		nuit		Prohibé		Autres	
															PV	AV	PV	AV	PV	AV	PV	AV	PV	AV	PV	AV
135	12	1	22	0	0	0	3	32	125	8	1134	427	13	19	12	18	3	0	4	3	1	0	0	0	0	1
22							184																			

AAPPMA	NBRE PV 2023 EMIS	NBRE PV 2023 CLASSE	NBRE PV 2023 EN COURS	NBRE PV 2023 EN CITATION	NBRE PV 2023 PAYE	NBRE PV 2022 PAYE	NBRE PV 2021 PAYE	NBRE PV 2020 PAYE	NBRE PV 2019 PAYE	MONTANT PERCU	A REVERSER
SANGUINET	13	3	1	1	8	0	0	0	0	1 200,00 €	600,00 €
GARDE PARTICULIER	9	2	1	1	5					750,00 €	
FD + GARDE PARTICULIER	4	1			3					450,00 €	

# Rapport d'activité de l'année 2023

## Vente de Permis 2023

Produit	Saison 2022	Saison 2023	Evolution au 02/02/2023 / 02/02/2024	
	Nombre	Nombre	Nombre	%
Carte interfédérale Personne majeure CHI 2023	216	204	-12	-5.56%
Carte Personne majeure	168	192	+24	+14.29%
Carte Personne majeure – Offre d'automne	17	13	-4	-23.53%
<b>Sous-Total des cartes Personne Majeure</b>	<b>401</b>	<b>409</b>	<b>+8</b>	<b>+2.00%</b>
Carte Découverte Femme	46	52	+6	+13.04%
Carte Personne mineure	93	175	+82	+88.17%
Carte Découverte -12 ans	454	460	+6	+1.32%
Carte Hebdomadaire	93	109	+16	+17.20%
Carte Journalière	264	259	-5	-1.89%
<b>Total Cartes de Pêche</b>	<b>1 351</b>	<b>1 464</b>	<b>+113</b>	<b>+8.36%</b>
Option Club Halieutique Interdépartemental	16	5	-11	-68.75%
<b>Total cartes de pêche + options</b>	<b>1 367</b>	<b>1 469</b>	<b>+102</b>	<b>+7.46%</b>

# Rapport d'activité de l'année 2023

# VOTE

**Approuvé à l'unanimité des Présents**

# ORDRE DU JOUR

- ▶ Le mot du Président
- ▶ La pêche en France et dans les Landes
- ▶ Rapport d'activité de l'année 2023
- ▶ **Rapport financier 2023**
- ▶ Perspectives et Projets 2024
- ▶ Informations



AAPMA DE SANGUINET

PÊCHE

**BALANCE**  
**DE LA RACINE 6 A LA RACINE 7**  
 Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

N° de compte	Intitulé du compte	Solde débit	Solde crédit
602100	Achats de poissons	817,25	
605000	Achats Matériels et équipement	1 795,58	Float-tube 396 €
606130	Carburants	24,65	
606300	Fournitures petis équipements	885,13	
606400	Fournitures administratives	90,40	
606500	Achats informatique	128,97	
606800	Autres matieres et fournitures APN	1 287,38	
607070	Achats pour Animations	544,90	
607100	Marchandises Manifestations et	1 754,70	Inter APN 600 €
610000	Services exterieur	4 620,00	Stagiaire 300 €
613210	Location local et ancrage	597,00	
615000	Entretiens et réparations bateau	1 084,62	
616000	Primes d'assurance	845,22	
616100	Multirisques	251,82	
616800	Autres assurances	136,33	
623100	Annonces et insertions	237,60	
623400	Cartes de pêche offertes	1 443,00	
623700	Publications	49,90	
624900	Carburant Bateaux	193,33	
625150	Défraiement GPP	400,00	
625175	Formation GPP	164,00	
625600	Missions et Réceptions AAPPMA	1 855,39	
626100	Fais de téléphone et internet	412,35	
626200	Frais Postaux	53,02	
627800	Frais bancaires et assimilés	113,30	
657000	Subv versees par l'association	1 188,43	
671300	Dons, liberalites	100,00	
<b>TOTAL CLASSE 6</b>		<b>21 074,27</b>	
708000	Produits des activites annexes		4 383,00
708050	Cote part PV		600,00
742000	Subvention Fédérale		4 550,00
756200	Contrepartie CDP		9 297,50
760000	Produits financiers		1 012,83
<b>TOTAL CLASSE 7</b>			<b>19 843,33</b>
<b>TOTAL BALANCE</b>		<b>27 046,76</b>	<b>19 843,33</b>
<b>SOLDE BALANCE</b>		<b>-1 230,94</b>	

B  
a  
l  
a  
n  
c  
e  
  
C  
o  
m  
p  
t  
a  
b  
l  
e  
  
2  
0  
2  
3





**Rapport Général des Vérificateurs aux Comptes  
de l' AAPPMA de Sanguinet  
Comptes de l'année 2023**

Le 15 février 2024 à partir de 18h30 au siège de l'AAPPMA de Sanguinet, nous soussignés Mme Séverine Maffezzoni et M. Jean-jacques Février, en présence de M. Thierry Marchand Vice-président de l'AAPPMA et Administrateur de la FD40, avons procédé à la lecture détaillée du grand livre de l'exercice et avons vérifié les factures et les justificatifs correspondants aux écritures.

Il en ressort aucune anomalie d'inscription et d'imputation.

En foi de quoi, la commission donne quitus au Trésorier pour sa gestion contrôlée.

Fait à Sanguinet, le 15 Février 2024

Les Vérificateurs aux comptes

Mme Séverine Maffezzoni

M. Jean-jacques Février

Rapport financier de l'année 2023

**VOTE**

**Approuvé à l'unanimité des Présents**

# ORDRE DU JOUR

- ▶ Rapport d'activité de l'année 2023
- ▶ Rapport financier 2023
- ▶ **Perspectives et Projets 2024**
- ▶ Informations

# Perspectives et Projets 2024

## DATES D'OUVERTURES

- ▶ Ouverture de la pêche à la truite Fario ou Arc en Ciel: le samedi 9 mars 2024, fermeture le 15 septembre 2024.
- ▶ Ouverture du carnassier : Samedi 27 avril 2024.
- ▶ Anguille: 1 avril 2024, fermeture 31 août 2024.

# Perspectives et Projets 2024

## ANIMATIONS-MANIFESTATIONS

- ▶ APN saison 23/24 35 enfants inscrits
- ▶ Animation avec l'école maternelle en juin 2024;
- ▶ Animations pendant la saison estivale avec le CIMAP;
- ▶ Participation aux manifestations organisées par la Commune (Forum des associations, etc...) ;
- ▶ Challenge inter APN en juin 2024 à Bias ;
- ▶ Concours de pêche FNPF et FFPS 2024 (open).

# Perspectives et Projets 2024

## FEDERATION DEPARTEMENTALE

- ▶ AG 2023 Fédération de pêche des Landes  
le 4 mai 2024 à Onar
- ▶ Achats de plans d'eau
- ▶ Travaux de la Maison de la pêche et de la nature à St Sever

# Perspectives et Projets 2024

## Le permis de pêche 2024 :

Carte Majeur	85,00 €	+ 5 €
Interfédéral Majeure	110,00€	+ 5 €
Carte mineur	25,00€	+ 3 €
Carte découverte -12 ans	7,00€	+ 0
Carte Hebdomadaire	35,00€	+ 1€
Carte Hebdomadaire AAPPMA	21.00€	+ 0, 5 0 €
Carte découverte femme	40,00€	+ 4 €
Carte journalière	15,00€	+ 1€
Vignette halieutique	40,00€	+ 5 €

# Perspectives et Projets 2024

## TRAVAUX

- ▶ Alevinages gardon espace Gemme ;
- ▶ Alevinage de truites ;
- ▶ Entretien de la Ferme Landaise ;
- ▶ Travaux étang de l'Espace Gemme ;
- ▶ Implantation d'habitats (DCP)
- ▶ Travaux tonne du port de l'Estey .



# ORDRE DU JOUR

- ▶ Rapport d'activité de l'année 2023
- ▶ Rapport financier 2023
- ▶ Perspectives et Projets 2024
- ▶ **Informations**

# CLOTURE

PARTAGEONS  
LA

Pêche  
attitude



**Pêcher, c'est aussi  
s'engager !**

Devenez bénévole  
dans votre association  
locale de pêche.

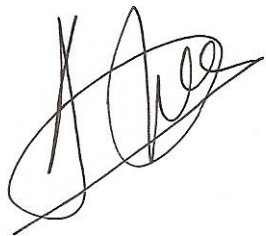


JE PÊCHE, JE PROTÈGE, JE M'ENGAGE...

**Si le bénévolat n'est  
pas payé ce n'est  
pas parce qu'il ne  
vaut rien mais parce  
qu'il n'a pas de prix.**

- Sherry Anderson

L' assemblé Générale est close à 19h20

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Lesage', written in a cursive style.

Le Président  
André LESAGE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Carillon', written in a cursive style.

Le Secrétaire  
Claude CARILLON